



Adhésion valable du **01/12/2025 au 30/11/2026**

→ L'assurance comprise dans votre adhésion vous protège jusqu'au 30 novembre 2026.

La garantie reste valable jusqu'au 31/12/2026 **si vous procédez au renouvellement pour l'année 2027**, elle ne pourra pas être maintenue pendant le mois de décembre 2026 sans réactivation de votre adhésion.

## INFORMATIONS PERSONNELLES

**SNAM**  
**2026**

Nom .....

Mail .....@.....

Prénom .....

Adresse postale .....

Homme  Femme  Non renseigné

Code Postal ..... Ville .....

Date de naissance .....

N° éducateur sportif .....

.....

Date de fin de validité de votre carte .....

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom et prénom .....

## Ma formation

Je suis stagiaire (DE AMM)

UF1 ...../...../..... ou EPMSP ...../...../.....

UF2 ...../...../.....

Attestation de suivi obs. enneigée/tropicale ...../...../.....

Je suis titulaire (BE ou DE AMM)

Année du diplôme .....

Date dernier recyclage effectué ...../...../.....

## Mes qualifications

Raquette

Tropicale

PAH - Grimpe d'arbre

Marche Nordique

Tunnel de lave

Escalade

Site éruptif (Réunion)

Hygiène alimentaire

VTT

Canyon

Handisport

Tir à l'arc

BNSSA

Escalade

Attelage canin

## Informations importantes

### Vous souhaitez régler votre adhésion par chèque ?

Merci de nous retourner votre bulletin d'adhésion dûment rempli et signé, accompagné d'un chèque établi à l'ordre du SNAM.

Pour les **nouveaux diplômés ou nouveaux adhérents**, veuillez joindre également :

- Une copie de votre diplôme
- Une copie recto/verso de votre carte d'éducateur sportif à jour
- Les justificatifs de vos qualifications complémentaires

Pour les **nouveaux stagiaires**, merci de fournir en plus :

- La copie de la page du livret de formation indiquant la date de fin de validité ou la prorogation du livret
- La preuve de la validation de l'UF1 « fondamentaux » et des 5 jours d'observation estivale ou de l'EPMSP



Je souhaite adhérer en tant que :	TITULAIRE	STAGIAIRE	SYMPATHISANT
Cotisation SNAM	239 €	97 €	45 €
+ Cotisation section obligatoire	35 €	0 €	N'exerçant pas comme AeM cette année, je souhaite adhérer comme sympathisant pour garder le lien, recevoir les infos syndicales et accéder au matériel professionnel et à la formation continue.
Option impression carte avec timbre UIMLA + envoi postal = 21 €	€	€	
Impression carte nationale sans timbre UIMLA + envoi postal = 7 €	€	€	€
+ Option DON caisse de secours	€	€	€
<b>= Coût total adhésion</b>	€	€	€

**Inclus** : Trek (jusqu'à 30 000€), Indemnités journalières (50€ sur 180 jours), organisateur et revente d'activités ( si les activités revendues sont déclarées auprès du SNAM), opérateur de voyages\*\* (si la garantie financière est souscrite), autres activités\* (détaillées ci-dessous)

**Etendue géographique de la garantie** - la garantie s'exerce dans le monde entier - restent toutefois exclus de la garantie :

les activités exercées par des établissements permanents ou nécessitant des installations, situés en dehors de la France, de la principauté de Monaco les exportations directes de l'assuré à destination des USA et/ou du Canada, de la Russie, de la Biélorussie, de l'Ukraine ; de Cuba et de l'Iran ainsi que tous travaux exécutés et/ou toutes prestations effectuées dans ces pays ou sur ces territoires. Il est précisé que le contrat produit ses effets : Pour les **titulaires** : selon la clause ci-dessus pour autant que l'accompagnateur dispose des autorisations nécessaires et que l'activité y soit exercée à titre temporaire. Pour les **stagiaires** : le contrat produit ses effets uniquement dans l'Europe géographique le présent contrat ne peut en aucune manière se substituer à celui qui, à l'étranger, serait à souscrire auprès d'assureurs agréés conformément à la législation locale applicable.

**\*Autres activités - Liste non exhaustive - voir la notice sur snam.pro** - Cochez les options selon vos besoins

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Surveillance avec CQP PAH   | <input type="checkbox"/> Surveillance baignade avec BNSSA  |
| <input type="checkbox"/> Encadrement Grimpe d'arbres avec CQP  | <input type="checkbox"/> Sarbacane   |
| <input type="checkbox"/> Descente en luge  | <input type="checkbox"/> Biathlon laser ou avec carabine à plomb   |
| <input type="checkbox"/> Yoga à l'exclusion des locaux permanents  | <input type="checkbox"/> Location ânes, VTT, raquettes à neige, luge, bâtons de marche                     |
| <input type="checkbox"/> Sophrologie (sans assurance des locaux permanents)  | <input type="checkbox"/> Ski nordique  |
| <input type="checkbox"/> Encadrement tunnel de lave en autonomie avec un BAPAAT spéléo sous l'égide de leur propre structure | <input type="checkbox"/> Trail   |
|  | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc <input type="checkbox"/> Airboard <input type="checkbox"/> Snakegliss |

**\*\*Opérateur de voyages** - Cochez les options selon votre situation

- 1ère souscription comme opérateur de voyages et de séjours.  
Adhérent souhaitant souscrire pour la 1ère fois, cette option n'est possible que si vous présentez au SNAM une **attestation d'assurance au titre de la garantie financière** couvrant l'année en cours

**Renouvellement** Opérateur de voyages et de séjours - Infos obligatoires :

N° immatriculation opérateur de voyage : IMO-----

Chiffre d'affaires N-1 ou N-2 : -----

**+ Assurances complémentaires facultatives** - Cochez les options selon vos besoins

Couvertes par votre contrat d'assurance si vous êtes titulaire des diplômes ou capacités vous donnant les prérogatives pour les pratiquer.

- Canyon** - titulaire AQA ou DE Canyon : **400 €**
- Stagiaire canyon** : **400 €** - Fournir attestation de réussite VEPMS - Infos obligatoires maître de stage :  
Nom \_\_\_\_\_ Tel mobile \_\_\_\_\_ Il est adhérent SNAM : Oui - Non
- Escalade** -1 seule longueur initiation/découverte : **200 €**

**TOTAL : adhésion + assurances complémentaires facultatives =** €

J'ai pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, du code de recommandations déontologiques et du contrat d'assurance (en ligne sur snam.pro), et m'engage à les respecter. En validant mon adhésion au SNAM, j'atteste connaître l'obligation réglementaire qui m'est faite pour encadrer contre rémunération : être en possession d'une carte professionnelle en cours de validité, avoir satisfait, éventuellement, au recyclage prévu à l'article 1er de l'arrêté du 25/09/2024 (recyclage professionnel tous les 6 ans) et avoir satisfait à l'ensemble des obligations administratives liées à mes activités.

Je certifie l'exactitude des informations portées sur ce bulletin. J'ai lu et j'accepte sans réserve les informations et le contenu des documents mentionnés tout au long de ce bulletin d'adhésion.

Fait à -----  
Le -----  
Signature obligatoire